

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE GOULFEY

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

GOULFEY COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 AONO/C-GOULFEY/CIPM/2020 DU 02/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE DE PMH A MOULOUANG ET A AMFADENA DANS LA COMMUNE DE
GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT: BIP-MINEE, EXERCICE 2020

I-Objet de l'Appel d'Offre

Le Maire de la Commune de GOULFEY, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de GOULFEY un Appel d'Offres National Ouvert pour la **réalisation de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine à MOULOUANG ET AMFADENA dans la Commune de GOULFEY, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.** Les travaux sont en deux lots.

Intitulé du projet	localité du projet	Cout du projet TC
Construction de 02 forages équipés de PMH .	MOULOUANG (lot1)	8 500 000
	AMFADENA (lot2)	8 500 000

II - Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

III - Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **MINEE, EXERCICE 2020** pour un coût total de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA TTC par lot.**

IV - Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de GOULFEY (Secrétariat du Maire).

V - Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de GOULFEY (Secrétariat du Maire), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offre de **Quinze mille Francs (15 000) francs CFA par lot** à la Recette Municipale de GOULFEY.

VI - Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de GOULFEY (Secrétariat du Maire), au plus tard 30/09/2020 à **09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C-GOULFEY/CIPM/2020 DU 09/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE DE PMH A MOULOUANG ET A AMFADENA DANS LA COMMUNE DE GOULFEY,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT: BIP-MINEE, EXERCICE 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

VII - Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent soixante-dix-mille (170 000) francs CFA par lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

VIII - Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 30/01/2020 à 10 heures précises dans la salle du Conseil de la Commune de GOULFEY, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

IX - Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

X - Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

XI - Principaux critères d'évaluation

a) Principaux critères éliminatoires

- Offre non conforme aux conditions fixées par le DAO ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le dossier administratif ;
- Non-respect des spécifications techniques du DAO ;
- Au moins un critère de qualification non rempli ;
- Non-respect du délai d'exécution ;
- Non production de sous-détails des prix ;
- Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics ;
- Avoir fait l'objet d'un abandon de projet lors des exercices précédents.

b) Principaux critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions) oui/non
- Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires oui/non
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement oui/non
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;

Le non-respect de 70% des critères entraîne l'élimination de l'offre.

XII - Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XIII - Attribution du marché

Le Maire de la Commune de GOULFEY, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

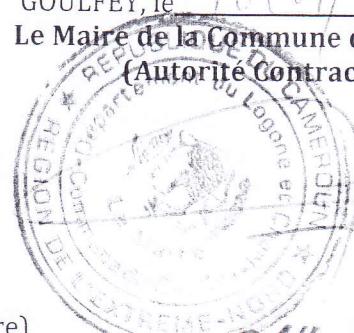
XIV - Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de GOULFEY et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Logone et Chari.

Ampliations :

- PREFET/LC (pour information)
- DDMAP /LC (pour information)
- PRESIDENT/ CIPMGLFEY (pour information)
- MAITRE D'OUVRAGE/pour information
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

GOULFEY, le 10/01/2020
Le Maire de la Commune de GOULFEY
(Autorité Contractante)



Silka Djidda